



Commune des Aviron

Extrait N° 13 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 05 juin 2020

L'an deux mil vingt, le 05 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

09 JUIN 2020

que la convocation du Conseil a été faite le 27 mai 2020 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 24.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MARCHAND Gladys – Mme MEZINO Sylvaine – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. FERRERE Frédo – Mme ROCHE LESQUELIN Nadia – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – M. DENNEMONT Jean Daniel.

Absents : Mme ROMAINSTAL Géraldine – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Procurations : Mme HEBERT Monique a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël – Mme JULLIEN Marie Josée a donné mandat à Mme LUCAS Roseline – Mme CADAS Virginie a donné mandat à M. ESCHYLE Gilles – Mme ABELARD Isabelle a donné mandat à Mme BARET Liliane – M. RIVIERE Olivier a donné mandat à Mme RIVIERE Suzette – M. SERMANDE Jean Pierre a donné mandat à M. FORT Paul – Mme SILOTIA Natacha a donné mandat à M. FORT Paul.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- M. le Maire a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- M. RIVIERE Raphaël a été désigné président de séance au moment de la mise aux votes de l'affaire n° 2.
- M. le Maire a repris la présidence de la séance à l'affaire n° 3.
- Mme ROMAINSTAL Géraldine a quitté la salle lors de la mise en discussion de l'affaire n° 10.

& &
&

Hôtel de Ville

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Plan de relance Régional :

Dans le cadre de la délégation de pouvoirs au Maire point 26, le CM est informé que par décisions notifiées le 8 janvier 2020, des suites favorables ont été données aux demandes de subvention, présentées à la Région Réunion, pour les opérations listées ci-dessous ainsi qu'il suit :

1. Réhabilitation de la piscine municipale :

Coût de l'opération	1 759 821 euros TTC
----------------------------	----------------------------

PLAN DE FINANCEMENT		
Montant HT		1 621 954,84
DSIL	50 %	810 977,00
Région-PRR	40 %	648 782,00
Commune	10 %	162 195,84
TVA		137 866,16

2. Construction de la 4^{ème} tranche de l'école du Ruisseau :

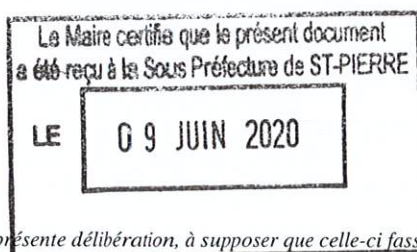
Coût de l'opération	1 811 473,80 euros TTC
----------------------------	-------------------------------

PLAN DE FINANCEMENT		
Montant HT		1 669 561,11
Région-PRR	90 %	1 502 605,00
Commune	10 %	166 956,11
TVA		141 912,69

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente listées ci-dessous :

Parcelle	Surface terrain	Surface appartement	PLU	Situation terrain	Propriétaire	Renoncé le
AM1611 AM1612	951	0	Ub3/Ub5	rue terrasses bois de nèfles	SAUVAT- GRAND	26/05/2020
AS1363	721	0	Uc1	rue sylvie cadet	TSANG YEIN Yves	26/05/2020
AM1168	577	0	Ub3	impasse Langlade	AUGUGLIARO Jean Luc	26/05/2020
AS1091 AS1128 AS1129	1 245	82	Uc1	impasse Jacky Fort	BOYER Nicolas Thierry	14/05/2020
AL0161 AL0677 AL0677 AL0678	450	0	AUd	chemin Bellecombe	SARL BICEPHALE FONCIER IMMOBILIERE BOLZAN	26/05/2020

AL0677 AL0675 AL0677 AL0678	418	0	AUd	chemin Bellecombe	BICEPHALE FONCIERE IMMOBILIERE BOLZAN	26/05/2020
AE0122 AE0128	407	0	Uc1	chemin Thérésien Cadet	TECHER Clémence	26/05/2020
AI0353	903	0	Uc	route du tévelave	cts DEURVEILLER	26/05/2020
AT0719	484	0	Ub3	rue de l'océan	SCI DU PETIT LUCIEN	02/04/2020
AI0981	424	0	Ud1	rue Paul Hermann	consorts ALGERI	22/04/2020
AS0535	1 597	0	Ua	rue de l'église	consorts ELIZEON	15/04/2020
AN1015	502	0	Uc	rue de l'église	THOMAS Marie Corinne Expédite	15/04/2020
AI0240	625	0	Ud1	rue Paul Hermann	DENNEMONT Gisèle	15/04/2020
AM0835	390	0	Ub3	chemin Bois de nêfles cadet	MEZINO Antoine	01/04/2020
AM0741	321	0	Uc	chemin Bassin Bleu	consorts CRAMPE	14/05/2020
AL0770	199	0	AUd	chemin Bellecombe	GHLIONE Brigitte Denise Marie Jeanne	01/04/2020
AR0454	615	0	Ud	chemin Cendrine	CTS TAOCHY	06/03/2020
AL0770	199	0	AUd	chemin Bellecombe	SCCV LES ROMARINS	06/03/2020
AI0969	1 005	0	Ud	chemin Boyer	BEGUE Maryse Nicole	06/03/2020
AP0136	285	0	Ud	86 chemin N° 1	BARET René	06/03/2020
AM1763	480	0	Ud1	chemin Iacroy	GENCE Norbert	03/03/2020
AR1364	266	0	Uc	chemin Bateau	BOLLAERT Fabien	20/02/2020
AS1256	962	66	Ua	avenue du Général de Gaulle	LEBARBENCHON Jean Paul	20/02/2020
AL0770	199	0	AUd	chemin Bellecombe	GHLIONE Brigitte	29/01/2020
AD1340	395	0	Uc	route des merles	BASSONVILLE Etienne	05/02/2020
AR0448 AR0698	506	0	Ud	chemin Cendrine	FONTAINE Jean Masseau	20/02/2020
AN1287p AN1290p	437	0	AUd /Nebc	rue Bertin	LEBON Thierry	20/02/2020
AN1031	1 756	63	Uc	rue de l'église	COUDANNE Franck Jean	06/02/2020
AI0482	597	0	Ud1	14 rue Paul Hermann	RAULT Louis Gilles	05/02/2020
AS0877	159	0	Uc	avenue du Général de Gaulle	DENNEMONT Daniel	06/02/2020
AS0648	4 021	73	Ua	chemin Kerbel	BESSEAT Eric et BERNARDY	06/02/2020
AM0662	1 192	0	Uc	Impasse du Ruisseau	SIEGLER Christain	14/01/2020
AM0059 AM1195	930	0	Uc	chemin Camille Roche	SAINSON Roby et DUONG HUU Anh	06/02/2020
AS0412	2 944	62	Ua/Uc	rue du Stade -Bois de Nêfles	TOBELEM Robert	06/02/2020
AM0318	2 405	0	Uc	avenue du Général de Gaulle	RIVIERE Jen Paul Kléry	29/01/2020
AR1503	461	0	Uc	24 chemin de Ligne	consorts LAMOLY	29/01/2020
AR0912	948	0	Uc	CD 11 le Brûlé	CLAVERIE Sabine	16/01/2020
AI0899	500	0	Ud	route du tévelave	CANTINA Karine Valérie	22/01/2020
AM1787	271	0	Uc	sentier Ady	SCI OVAL	27/12/2019
AT0617	239	0	Ub3	rue de l'océan	SCI DU PETIT LUCIEN	08/01/2020
AK0168 AK0186 AN1207	4 758	0	AUd/N	rue Bertin	LEBON Mylène	29/01/2020
AS0648	4 021	42	Ua	chemin Kerbel	BURESI Olivier	14/01/2020
AM1788	184	0	Uc	sentier Ady	SCI OVAL	27/12/2019
AD0094	612	0	Ud	route du tévelave	consorts CLAIN	29/01/2020



Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de La Réunion (Tribunal administratif de La Réunion, 27, rue Félix Guyon, CS 61107, 97404 Saint-Denis Cedex ; Tél. : 02 62 92 43 60 ; Fax : 02 62 92 43 62 ; greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr) ou d'un recours administratif auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.